

## Entretien avec Michel La Veaux

Numéro 76, printemps 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/23027ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1995). Entretien avec Michel La Veaux. *24 images*, (76), 8–8.

## Michel La Veaux

a été président du STCVQ de 1984 à 1986. À ce titre, il a défendu énergiquement le cinéma d'auteur et le cinéma indépendant. Comme directeur photo, il a travaillé à la fois à des films issus de l'industrie (*Chronique d'un temps flou* de Sylvie Groulx, *Vacheries* de Marcel Jean, *L'année qui change la vie* de Suzanne Guy) et à des productions indépendantes (*Celui qui voit les heures* de Pierre Goupil, *Le voyage d'Inée* de Frédérique Collin, *Regards volés* de Benoît Pilon).

Un séjour en Norvège l'empêchant d'être présent à notre table ronde, nous lui avons tout de même demandé de nous parler du rôle des techniciens dans la survie du cinéma indépendant québécois.



**24 images:** Historiquement, les techniciens du cinéma ont-ils toujours été sympathiques aux conditions particulières inhérentes au cinéma indépendant?

**Michel La Veaux:** Dès 1974, au Syndicat National du Cinéma, il y avait des critères pour régir l'admissibilité de certains films au paiement différé des salaires. Cela veut dire qu'il était possible pour les cinéastes indépendants de payer un pourcentage, parfois élevé, du salaire des techniciens seulement au moment où le film générerait des revenus. Cette entente entre les techniciens et les cinéastes s'inscrit donc dans une tradition qui a été remise en question d'abord brièvement autour de 1979-80. Par la suite plusieurs cas ont été traités favorablement «en dessous de la table». Lors de mon passage à la présidence du syndicat, j'ai tenu à officialiser la défense de ce cinéma. Mais, disons que mes décisions n'ont pas toutes été très populaires et à mon départ, en 1986, la tradition a été brisée.

**Et est-ce que le syndicat est revenu à de meilleurs sentiments pour le cinéma artisanal?**

Officiellement, à l'assemblée générale de 1993, une résolution a été adoptée pour former un comité visant à gérer les demandes de paiement différé. Cette résolution est

venue en partie à la suite de la pression des membres, mais surtout pour mieux composer avec la réalité qui faisait qu'on ne pouvait se tenir éternellement à l'écart de ce cinéma.

**Mais, est-ce la tâche d'un syndicat de défendre un cinéma qui ne peut respecter une convention collective?**

À mon avis, le STCVQ est là pour assurer des salaires et des conditions de travail à ses membres, mais il doit aussi favoriser le développement du cinéma, ce qui implique qu'il doit permettre à certains films de se faire dans des conditions précaires.

Si le syndicat empêchait un film indépendant de se faire, ce serait déjà une catastrophe. Nous sommes là au contraire pour les soutenir. Il y a déjà assez des institutions qui leur mettent des bâtons dans les roues.

**Est-ce que les techniciens trouvent avantage à faire un film artisanal?**

Nous donnons beaucoup — sans doute plusieurs millions de dollars en salaire depuis vingt ans — mais nous recevons aussi. D'abord, un gars qui est perchiste depuis plusieurs années dans l'industrie peut devenir preneur de son à l'occasion d'un film indépendant. C'est

comme ça que je suis devenu directeur photo alors que j'étais assistant à la caméra. Pierre Bertrand, le perchiste de Claude Beaugrand, a fait la prise de son de plusieurs films indépendants. Myriam Poirier, qui est monteuse sonore, a pu faire le montage image de *La fourmi et le volcan* de Céline Baril, entre autres. Je pourrais donner des dizaines d'exemples.

C'est aussi l'endroit rêvé pour expérimenter, pour prendre des risques qui vont nous servir ailleurs. Dans *Regards volés*, Benoît Pilon m'a demandé des choses extrêmement difficiles à obtenir en 16mm. Il m'a offert l'occasion de me dépasser. Parce que sur un film indépendant, il n'y a ni gros équipement, ni batterie d'assistants. Il n'y a que toi et ton talent. Certains techniciens ne font pas de cinéma artisanal parce qu'ils ne sont pas capables d'en faire. Ils ne peuvent pas se passer du soutien de l'appareil industriel. Pour eux, ce n'est pas une question de volonté, ils ne peuvent tout simplement pas.

**Mais, mis à part les jeunes techniciens qui veulent monter en grade, qui fait du cinéma indépendant?**

Il y a maintenant plus de 900 techniciens membres du syndicat. La moitié y sont à cause du contexte industriel. Si on revenait à la situation du début des années 70, ils disparaîtraient. L'autre moitié est plus sensible au cinéma indépendant, à divers degrés. Certains font des films artisanaux parce qu'ils ont la foi. Claude Beaugrand, qui est l'un des meilleurs concepteurs sonores au Québec, en fera toujours. André Gagnon, qui a signé les images de *Deux actrices* de Micheline Lanctôt, est dans la même situation. Moi aussi.

**Est-ce dire que sans ces techniciens, les films ne se feraient pas?**

La plupart des films pourraient être faits quand même, mais avec des étudiants. Et je pense qu'un jeune réalisateur a la chance d'apprendre beaucoup plus s'il peut compter dans son équipe sur quelques techniciens expérimentés et compétents.

Les réalisateurs doivent admettre qu'une partie de leur ascension est souvent redevable aux techniciens qui les ont épaulés. Jean Beaudry et François Bouvier, par exemple, ont bénéficié de l'apport de gens comme Serge Giguère, lorsqu'ils ont fait *Jacques et Novembre*. ■